

DU DOUBS
ARRONDISSEMENT
DE
BESANCON
COMMUNE
DE
PLACEY

N° code postal : **25170**

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 mars 2020

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **12/03/2020**

que la convocation du Conseil avait été faite **04/03/2020**

et que le nombre des membres en exercice est de : **8**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire

L'an deux mil vingt

Le **douze mars** à 20 heures 00

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

Etaient présents : **GENDREAU Dominique, DROUHARD Roland, PERRUCHE Sylvain, PERNIN Gérard, FREZARD Denis, SAIPREY Christian, COQUARD Cédric,**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. PERRUCHE Sylvain** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Objet : ETUDE ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal, après étude des sections de fonctionnement et d'investissement, par 8 Voix pour, approuve le Budget Primitif 2020.

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits.

Le Maire
Frédéric REIGNEY

